

N/REF : 21/02/2025 11H00 C:264516 I:33807
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 a 11H00

CHAHER SID ALI

**37 AVENUE ARISTIDE BERGES
LANCEY
38190 VILLARD BONNOT**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 25 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 37 AVENUE ARISTIDE BERGES A VILLARD BONNOT
MM CHERIFI MALIKA 06 50 87 51 04
ASMAA.CHAHER@GMAIL.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATIONS

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/02/2025 A 14H30
DEBOUCHAGE CANALISATION A L ENVERS DEPUIS REGARD APRES LE PORTAIL
OBSERVATION EXTRACTION DE RACINES ET PRESENCE DE CAILLOUX

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 4087517 CREDIT AGRICOLE DU 24/02/2025 - 198,48 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN